77e ANNEE, No 96 Publié sous le contrôle de l'autorité militaire allemande LE NUMERO : 5 CENTIMES Jeudi et vendredi, 22 et 23 avril 1915

Tarif des annonces

Annonces, 2e page, la ligne 0 30
— notaires, avoués, huissiers, directeur de vente la ligne 0 30
Annonces financières, la lig. 0 40
Nécrologie 1 00
Faits divers fin » 1 25
Faits divers corps » 1 50
Chronique locale 2 00
Réparations judicres 2 00

Des remises sont accordées proportionnellement au nombre des insertions demandées.

On traite à forfait pour les annonces périodiques.

S'adresser au bureau du journal, rue de la Croix, 27-29, Namur.

L'AMI DE L'ORDRE

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT ANNUEL :
Pour Namur . . 12 00 fr.
Pour la Belgique. 14 00

BUREAUX
rue de la Croix, 29, Namur

Collège N.-D. de la Paix Namur

Bulletin météorologique du 22 avril

(8 heures du matin)

Hauteur barométrique à 0. .	761 5
Variation barom. depuis la veille	+ 2 6
Température de l'air	3 0
Température maximum de la veille	8 9
Température minimum de la nuit	2 3
Direction du vent. . . .	NNE
Vitesse du vent (par seconde) . .	2 2
Humidité de l'air par max.=100	93
Eau tombée en millim.	0 9

LA GUERRE

La guerre à l'Ouest

Communiqué allemand

21 avril, 7 h. soir. Officiel. — Non loin de la cathédrale de Reims on a découvert une nouvelle batterie ennemie, qui fut prise sous notre feu.

Dans les Argonnes, les Français ont lancé des bombes provoquant des vomissements. Une attaque ennemie au nord de Four-de-Paris a échoué.

Entre la Meuse et la Moselle, une attaque entreprise hier sur un large front a été rejetée avec de grandes pertes pour les Français. Dans le bois du Prêtre, nous prîmes encore du terrain.

Dans les Vosges, l'ennemi a attaqué en vain nos positions au nord-ouest et au sud-ouest de Metzeral, ainsi que près de Sondernach. Dans ces endroits, les Français ont subi aussi de grandes pertes.

Hier matin, un avion ennemi a lancé des bombes sur Lörrach, bombes qui endommagèrent une savonnerie, appartenant à un Suisse, et deux maisons; en outre, elles blessèrent plusieurs civils.

Communiqués français

Paris, 20 avril, 3 h. après-midi. — Rien à ajouter au communiqué d'hier soir au sujet des opérations en Lorraine et dans les Vosges.

Sur les autres parties du front des engagements d'artillerie, qui furent particulièrement violents dans la région de Soissons, dans le secteur de Reims et dans l'Argonne.

Paris, 20 avril, 11 h. soir. — 50 obus incendiaires ont été lancés sur Reims. Dans l'Argonne et la Champagne, combats d'artillerie sans attaque d'infanterie. Entre la Meuse et la Moselle, nos attaques ont un peu progressé dans la forêt de Mortemare, près de la route de Flirey à Essey.

Dans la forêt du Prêtre, l'ennemi, après avoir violemment bombardé nos positions dans la région de la Croix-des-Carmes, fit une tentative d'attaque qui fut immédiatement arrêtée par notre artillerie.

A la lisière de la forêt de Parroy, canonnade assez violente et combats d'avant-postes.

Le 19 avril au soir, deux contre-attaques allemandes contre le pic d'Hartmannsweiler furent repoussées.

La guerre à l'Est

Communiqué allemand

21 avril, 7 h. soir. Officiel. — La situation à l'Est n'a pas changé.

En réponse à des bombes russes lancées sur Insterburg et Gumbinnen, villes ouvertes situées en dehors des opérations, nous avons couvert de 150 bombes le point de jonction du chemin de fer à Bialystock.

Communiqué russe

Pétrograd, 20. — Le 18, nous avons repoussé, par notre feu et par des obus à main, les attaques ennemies contre nos positions près de Tellopocz en Pologne.

Sur le Stryi, à la hauteur d'Orawczik, une attaque ennemie réussit au debut, mais le soir nos troupes, qui firent une contre-attaque, reconquirent la hauteur après un violent combat. Nous avons fait des prisonniers; leur nombre n'a pas encore été établi.

Le 18 au soir, nous avons fait sauter une mine sous une tranchée allemande près de Rozanka. Notre infanterie, qui fit immédiatement une attaque à la baïonnette, s'empara de la position. Nous avons fait une centaine de prisonniers et avons pris 4 mitrailleuses et un lance-bombes.

Communiqué autrichien

Vienne, 21 avril. — Dans les Carpathes, l'ennemi a cessé depuis quelque temps les attaques qui lui faisaient subir de fortes pertes, attaques dirigées contre les plus importants secteurs du front. Ce qui est notamment le cas pour les secteurs de nos positions qui constituent les meilleurs passages pour pénétrer en Hongrie, les vallées de l'Ondawa, de la Laborza et de l'Ung. Au-delà de cette ligne principale d'avancée dans les Carpathes boisées, entre la vallée de la Laborza et de l'Ung, l'ennemi essaie maintenant encore de percer.

Une percée dans cette direction, malgré de très forts sacrifices d'une attaque de front, ne briserait pas par un encerclement la résistance de nos positions dans les vallées et sur les hauteurs voisines. C'est ainsi que, récemment, de violents combats se sont livrés dans la vallée supérieure du Cziroka, près de Nagy-Polany et dans toute la région de la source de cette rivière. Ces combats durèrent plusieurs jours et plusieurs nuits. Ici aussi les violentes poussées russes subirent le même sort que toutes leurs attaques précédentes.

Après avoir perdu plusieurs milliers de morts et de blessés et plus de 3.000 prisonniers non blessés, l'ennemi renonça à cette poussée.

On peut simplement opposer aux nombreux communiqués russes, même à ceux qui émanent de l'état-major russe et qui sont répandus à l'étranger au sujet des longs combats dans les Carpathes, que, malgré tous les efforts et les grands sacrifices, le col d'Uzsok, particulièrement important, but principal des attaques russes, est toujours en notre possession.

Sur les autres fronts se livrent des combats d'artillerie.

La situation est partout inchangée.

DANS LES CARPATHES

Berlin, 20. — Le journal « Kreuzzeitung » considère l'échec de l'offensive russe dans les Carpathes comme une importante défaite. On parle d'un demi-million de morts et de blessés. C'est un chiffre que l'histoire n'a jamais enregistré jusqu'à cette heure.

Budapest, 20. — On mande de Czernowitz à l'« Az Est » : Entre le Pruth et le Dnester, l'activité de nos troupes se limite à des feux d'infanterie. Aujourd'hui, nous avions appris qu'une division ennemie avançait vers la colline de Dalzock. Quand l'ennemi eut occupé la forêt sur la colline, notre artillerie bombarda la hauteur. Toute la division fut détruite. L'état major de Nowasielica eut le même sort. Un seul obus de la lourde artillerie détruisit tout l'état-major qui se trouvait derrière le front; tous les officiers, ainsi que le major, furent tués.

Vienne, 20. — Du quartier de la presse de guerre: La marche en avant des troupes austro-hongroises continue dans la Galicie orientale.

L'armée allemande du sud dans les Carpathes montre une grande activité.

Vienne, 20. — On mande de Czernowitz : Hier l'archiduc Charles-François-Joseph est arrivé à Czernowitz; il fut accueilli avec enthousiasme par la population.

L'archiduc observa longuement en ballon captif le combat au front de l'est, puis s'en retourna au front de l'ouest.

AUX DARDANELLES

Copenhague, 21. — On mande de Tenedos au « National Tidende » : On prépare activement une nouvelle attaque décisive contre les Dardanelles. La flotte anglo-française bombarde sans interruption, du détroit et du golfe de Saros, pour empêcher le renforcement des forts.

— Les Anglais ont condamné à mort le mufti de Ténédos qui aurait transmis des signaux aux forts des Dardanelles. L'arrêt a été exécuté immédiatement.

— On mande de Dedeagatch que la flotte alliée a bombardé lundi la région côtière entre Enos et le golfe de Saros.

Communiqué turc

Constantinople, 20. — Il résulte de renseignements certains reçus ultérieurement que quatre navires relève-mines accompagnaient les six torpilleurs ennemis qui, pendant la nuit d'avant-hier, essayèrent de pénétrer dans les Dardanelles. Deux de ces navires relève-mines, atteints par nos obus, ont coulé dans le détroit.

Des autres fronts rien d'important à signaler.

La situation au Caucase

Copenhague, 20. — De l'Agence télégraphique de St-Pétersbourg : « Nous avons évacué la province de Tabris parce qu'on annonçait l'arrivée d'importants renforts du côté ennemi A propos de l'aide apporté aux Turcs par les troupes du gouvernement persan, notre ambassadeur à Téhéran a protesté et a informé le gouvernement des conséquences graves qu'entraînerait une aide active éventuelle. La situation n'est pas changée au Caucase. »

Constantinople, 20. — Du théâtre des hostilités du Caucase : La nouvelle offensive turque à la côte de la mer Noire a forcé les Russes à abandonner des positions importantes. Presque toutes les routes conduisant vers Batoum sont aux mains des Turcs. Des combats très importants se déroulent entre Artwin et Olty, où les Turcs ont eu le dessus.

Communiqué russe

Pétrograd, 20. — De l'armée du Caucase : Combats d'infanterie et d'artillerie dans la région de la côte. Sur les autres fronts, pas de changement.

LA GUERRE AERIENNE

Londres, 20. — De la « Morning Post », à propos du bombardement d'Amiens, le 16 avril : « Vers 6 h. 1/2, un taube parut et lança 5 bombes qui tuèrent 6 personnes et en blessèrent 7 grièvement. Un pont sur la Somme fut en partie détruit par la première bombe. 20 maisons furent abîmées. La seconde bombe tomba dans un magasin de tabac et mit en pièces toutes les vitres sur une longueur de 100 mètres. Les 3 dernières bombes tombèrent dans un faubourg.

Vers 5 heures de l'après-midi, le taube parut de nouveau et lança encore deux bombes. La première tomba sur une maison où elle tua et blessa plusieurs personnes. La seconde ne causa aucun dégât. En tout 15 personnes furent tuées et blessées. On lança également 7 bombes sur Calais. Sans aucun doute, les Allemands lancent de meilleures bombes qu'auparavant.

Les bombes à l'Est

La Haye, 20. — On mande de Varsovie au « Times » : De nombreuses attaques aériennes eurent lieu du 12 au 15 avril contre la contrée d'Ostrolenka et Tschechanow. Les Allemands lancèrent jusque 180 bombes.

LE RAID DU ZEPPELIN EN ANGLETERRE

Le dirigeable est resté trente-cinq minutes au-dessus du sol anglais, durant lesquelles il a parcouru environ 20 milles. Le raid de ce zeppelin vers Blyth et retour constitue jusqu'ici le plus long voyage qui ait été accompli par un de ces aéronefs. Heligoland est la base la plus proche de laquelle il ait pu partir, ce qui fait qu'il aurait couvert une distance de près de 400 milles. Londres se trouve dans leur rayon d'action, mais naturellement elle ne pourrait pas être attaquée aussi soudainement que les villes de la côte. Les chantiers de construction semblent avoir été l'objectif des aéronautes, mais la prompte extinction de toutes les lumières, l'arrêt des trains et des tramways contre-carrèrent leur projet.

Le zeppelin a été signalé dans toutes les villes qu'il a traversées et celles-ci ont été aussitôt plongées dans l'obscurité. Voici les pertes qu'il a causées dans les différents endroits survolés : à Blyth, six ou huit bombes sans aucun dégât connu; à Choppington, village situé près de Morpeth, une personne a été légèrement blessée et une meule incendiée; à Beddington, à 4 milles au Sud-Est de Morpeth, huit bombes, un homme blessé légèrement; un grenier à grains incendié à Cramlington, au Nord de Shields; un homme blessé légèrement à Benton, localité située à quelques milles de Newcastle; une maison incendiée à Framlington, près de Newcastle; six bombes jetées sur Walsend, à 4 milles de Newcastle, qui ont provoqué quatre incendies; elles éclatèrent également dans une maison, mais firent peu de dégâts.

Un incident plus dramatique, dû à l'apparition du zeppelin, se produisit à Blyth, où des milliers de spectateurs assistaient à une réunion en plein air en faveur du recrutement.

Au moment même où un orateur faisait allusion aux attaques aériennes allemandes sur les villes ouvertes, la masse sombre du dirigeable apparut, venant de l'Est. L'orateur, le montrant du doigt, s'écria : « Le voici, votre visiteur ! »

COMBATS AERIENS EN ALSACE

De la frontière suisse, 20. — Les *Nouvelles de Bâle* mandent de Bâle sous la date du 20 avril : Tandis que hier le public de Bâle faisait des ovations enthousiastes au général suisse lors de son départ pour Arlesheim, un combat d'aéroplanes, comme n'en vit jamais de plus imposant, se déroulait dans la région de la zone alsacienne neutre. Vers 5 heures, quatre avions français furent aperçus à une assez grande hauteur dans la direction de l'Ouest; ils allaient tout droit au Nord-Est du côté du Wiesental. Mais tout à coup on vit s'élever au-dessus de la montagne de Tullingen les petits nuages de fumée bien connus que laissent derrière eux les shrapnells. Du côté de Tullingen on entendit le crépitement des mitrailleuses et le grondement sourd des canons de campagne. Les avions français firent brusquement un virage complet vers le Nord, plusieurs aviateurs allemands s'étant montrés du côté de l'Est. Ceux-ci se mirent bientôt à la poursuite des aviateurs français qui, dans leur course vers Mülheim, furent bombardés de tous côtés. Au-dessus de Mülheim les aviateurs français firent de nouveau un virage complet vers l'Ouest, toujours suivis par les aviateurs allemands qui avaient pris une piste sensiblement plus élevée que les Français. Lorsque les aviateurs allemands eurent commencé la poursuite le bombardement cessa du côté des positions allemandes et les aviateurs disparurent dans la direction de l'Ouest.

Le soir, après 7 heures, plusieurs avions apparurent encore au-dessus de la zone neutre, au nombre de trois ou quatre; ils volèrent jusqu'au Rhin pour virer aussitôt après et reprendre le chemin de l'Ouest. Partout les autorités militaires avaient donné le signal militaire mettant en garde contre les aéroplanes, mais le public ne fit pas du tout attention à ces avertissements; les gens formaient des groupes dans les rues et suivaient du regard la course des avions français. Vers 9 h. 30 on perçut du côté de la zone neutre un ronflement très prononcé, et bientôt on entendit les cris des zeppelins. Deux dirigeables arrivaient du côté de la Forêt Noire et se profilaient sur le ciel clair du soir, comme des cigares gigantesques qui se mouvaient, en une course semblant plutôt lente, dans la direction de l'Ouest, tandis que deux biplans, venant du même côté, les suivaient une demi-heure après. Il s'agissait bien d'aéroplanes allemands; ce qui le prouve, c'est que les canons de défense sur la montagne de Tullingen, près du pont de Huningen et sur l'Istein, demeurèrent muets.

AEROPLANES FRANÇAIS AU-DESSUS DE LORRACH

Lorrach, 20. — Ce matin, entre 8 h.30 et 9 h.30, deux aéroplanes ennemis sont apparus successivement et ont jeté sept bombes sur notre ville ouverte. Les deux premières tombèrent dans la colonie ouvrière de la fabrique suisse Sarafin et Cie et y causèrent des dommages appréciables. Une femme et un enfant furent blessés grièvement. Peu de temps après un second avion apparut et jeta cinq bombes. Toutes les bombes tombèrent sur une plaine de jeux d'enfants, dans le voisinage immédiat de la gare; elles causèrent des dégâts matériels peu importants. Un jeune garçon fut blessé grièvement par des éclats de bombe. (*Gazette de Francfort.*)

Les relations italo-autrichiennes

Vienne, 21. — Le « Korrespondenzbureau » mande : Les nouvelles de Paris concernant une escarmouche entre les troupes austro-hongroises et italiennes sont dénuées de tout fondement.

Le « Times » et les revendications italiennes

Rome, 20 avril. — Tout comme la presse russe, le « Times », il y a quelques jours, a également qualifié d'exagérées les prétentions du nationalisme italien sur l'Adriatique. Le grand journal anglais attire l'attention sur le danger qu'il y a de voir surgir, par l'annexion à l'Italie d'un trop grand nombre de Slaves et d'Allemands, une « irredenta » à rebours. Par là, l'Italie ne s'aliènerait pas seulement les sympathies des Slaves, mais elle soulèverait aussi la haine des races allemandes.

Vu la mauvaise impression que ces considérations causent en Italie, l'ambassade anglaise à Rome se voit obligée de déclarer que le « Times » n'est pas un journal officieux et qu'il ne reflète nullement les pensées du gouvernement anglais.

La « Tribuna » publie un entretien avec le général suisse Wille. Celui-ci déclare que c'est chose triste de voir l'état de fièvre des pays romains en ce moment. M. Wille espère que l'Italie retrouvera bientôt sa tranquillité complète. (« Berlin. Tag », 20).

LE COMITE DE SECOURS

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le gouvernement hollandais vient d'autoriser son ministre à Bruxelles à se joindre aux représentants des Etats-Unis et d'Espagne pour soutenir le Comité national de secours et d'alimentation.

C'est M. Franck, président Comité anversois, qui a annoncé officiellement la chose à la réunion qui vient d'avoir lieu à Anvers.

LA NEUTRALITE SUISSE

Au cours d'une interview, le président de la République suisse a donné l'assurance de la stricte neutralité suisse. Il dément l'existence d'un traité avec l'Allemagne relatif à une occupation éventuelle du Tessin par l'Italie, de même que d'un traité concernant une occupation éventuelle de la vallée du Rhin par l'Allemagne.

Les renseignements pour prisonniers à Berlin

Le conseiller national suisse Engster publie dans le « Bund » de Berne, une étude sur le bureau de renseignements institué à Berlin pour les prisonniers, bureau dirigé par le capitaine comte de Schwerin.

Tous les jours 1.200 personnes en moyenne y demandent des renseignements sur des militaires, dont la trace a été perdue. On trouve dans ce bureau des grandes cartes des champs de bataille avec inscription minutieuse des tombeaux individuels et collectifs.

Communiqués du Gouvernement

En vigueur pour toute la province, il est interdit :

I. — D'exposer et de vendre :

1. Des tableaux et reproductions représentant tous les souverains, ministres, généraux en chef, officiers, soldats, etc., des pays en guerre avec l'Allemagne, sauf la Belgique.
2. Toute reproduction d'événements de la guerre actuelle (surtout des cartes postales, rendant des vues de maisons, d'endroits détruits, etc.); excepté les reproductions données par les journaux, qui ont passé par la censure.
3. Toute espèce de brochures et autres choses imprimées (cartes postales, notes, etc.), ornées des couleurs nationales des puissances qui sont en guerre avec l'Allemagne, y compris la Belgique.
4. La musique de chants nationaux des Etats en guerre avec l'Allemagne, à l'exception de l'hymne national belge, tant qu'il ne s'agit que des quatre premiers couplets, et que l'édition n'est pas ornée des couleurs nationales, des armes, emblèmes et autres choses.
5. Toute image et reproduction de la famille royale, d'officiers belges, et de Belges, occupant une place dans la vie publique, dès que ces reproductions font allusion à la politique.

II. — D'exposer, de vendre et de porter des nœuds, cocardes, fleurs, médaillons, boutons et autres choses en couleurs nationales (tricolores), des Etats en guerre avec l'Allemagne, y compris la Belgique.

III. — De déployer les drapeaux tricolores, et en couleurs nationales, des Etats en guerre avec l'Allemagne, y inclus la Belgique, ainsi que d'orner les étalages des magasins dans ces couleurs.

Toute contravention contre ces défenses sera punie d'une amende ou d'une peine de prison. Les objets exposés, vendus ou portés malgré cette défense seront confisqués.

Le Gouverneur de la position fortifiée,
et de la Province de Namur,
Baron von HIRSCHBERG,
Lieutenant Général.

AVIS

Sont nommés membres du Conseil de direction de la « Caisse d'avances près le gouverneur général en Belgique » : MM. von Lumm, commissaire général des banques en Belgique; le colonel Oehme; Schacht, directeur de banque.

Sont nommés membres du comité des avances: MM. le capitaine Hieronymi; le lieutenant von Mendelssohn-Bartholdy; Nathan, directeur de banque; le premier lieutenant Sabersky.

Bruxelles, le 12 avril 1915.

Le Gouverneur Général en Belgique,
Baron von BISSING,
Colonel Général.

ORDONNANCE

Les arrêtés royaux des 24 et 25 mars 1914, publiés au *Moniteur* du 29 mars 1914, no 88, fixant pour l'année 1914 :

1. Le prix de la journée d'entretien des indigents non aliénés recueillis dans les hospices ou les hôpitaux;
2. Le prix de la journée d'entretien des aliénés indigents placés dans les établissements d'aliénés, les asiles, les dépôts ou les asiles provisoires du Royaume, restent en vigueur jusqu'au 31 décembre 1915.

S. E. le chef de l'administration civile près le gouverneur général en Belgique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Bruxelles, le 20 mars 1915.

Le Gouverneur Général en Belgique,
Baron von BISSING,
Colonel général.

— Par décision, en date du 3 avril 1915, de S. E. le gouverneur général et en vertu de l'article 2 de l'arrêté du 3 avril 1915 concernant la modification de la loi du 10 vendémiaire an IV sur la responsabilité des communes pour vols, pillages et violences, ont été nommés :

1. Président du tribunal d'arbitrage de la province d'Anvers, M. von Bülow, conseiller impérial intime du gouvernement, ancien membre du tribunal international d'Alexandrie.
2. Président du tribunal d'arbitrage de la province de Brabant, M. le baron von Freyberg, conseiller-jurisconsulte du collège échevinal de la ville de Munich.

Les présidents peuvent se remplacer l'un l'autre.

(Bulletin officiel des Lois et Arrêtés pour le territoire belge occupé, 14 avril 1915.)

AVIS

A Bruxelles, une Centrale pour la fourniture de charbons a été fondée pour la Belgique. Elle a été rattachée au service du chef d'administration auprès du gouverneur général.

La dite Centrale a pour but : 1. De couvrir les besoins de charbons et des produits secondaires par production belge; 2. D'exporter le surplus; 3. D'importer les sortes de charbon allemand nécessaires en Belgique; 4. De régler le prix de vente; 5. De régler les frêts et coûts de transport.

Je suis prêt à intervenir en ce qui concerne les désirs des intéressés relatifs aux affaires de la Centrale pour la fourniture de charbons.

Namur, le 17 avril 1915.

Le Président de l'Administration civile de la province de Namur,
(signé) Dr KRANZBUEHLER.

AVIS IMPORTANT

La fortification impériale de Namur annonce qu'elle n'a plus besoin d'ouvriers. (Communiqué.)

TRIBUNAL MILITAIRE

Polydore-Guillaume Speelmann, sujet belge, domicilié à St-Gilles, près Bruxelles, détenu en ce moment à la prison de la forteresse, a été puni, le 18 avril 1915, de 8 jours de prison par le tribunal de la Commandanture parce qu'il a, le 16 avril dernier, offensé des soldats allemands sur la voie publique par des gestes, en se moquant d'eux. (Communiqué.)

RAGE CANINE

Attendu qu'un nouveau cas de Rage a été constaté à Ciney, j'ordonne par la présente, avec autorisation du gouvernement général à Bruxelles, ce qui suit :

Tous les chiens de la partie de l'arrondissement de Namur qui se trouve sur la rive droite de la Meuse, doivent être attachés.

Les chiens circulant dans la rue doivent être muselés et tenus en laisse.

Pour l'arrondissement de Dinant, la durée de l'ordonnance du 14 avril 1915 est prolongée, en attendant, pour trois autres mois.

Les contraventions seront sévèrement punies.

Les chiens trouvés libres dans les rues seront tués.

Cette ordonnance entre immédiatement et reste en vigueur jusque trois mois après le dernier cas de rage constaté.

Namur, le 20 avril 1915.

Le Gouverneur de la position fortifiée,
et de la Province de Namur,
Baron von HIRSCHBERG,
Lieutenant Général.

Les envois américains à fin mars

Voici ce qui est arrivé d'Amérique depuis le début des hostilités jusqu'au 31 mars : 137 mille 012 tonnes froment; 91,349 tonnes farine; 10,407 tonnes riz; 15,347 tonnes pois et fèves; 2,439 tonnes viande et lard; 21,975 tonnes maïs; 4,226 tonnes pommes de terre; 12,791 tonnes aliments divers; 2.507 tonnes vêtements.

Du 1er avril au 11 juillet, on peut attendre encore 50 navires chargés de vivres.

LA PESTE A JAVA

Le département des colonies a reçu avis officiel du gouverneur général des Indes néerlandaises concernant l'épidémie de peste à Java. Il y aurait eu, du 11 au 24 mars, 326 cas, parmi lesquels 295 mortels.

Chronique Locale

Eglise Cathédrale

La procession de saint Marc

Le 25 avril, l'Eglise célèbre la fête de saint Marc, un des quatre Evangélistes. Ce jour est remarquable par la célèbre procession dite de saint Marc, procession très ancienne puisqu'elle a été fixée au 25 avril par le Pape saint Grégoire-le-Grand.

Cette procession a pour but, comme celles des trois jours des Rogations, de détourner les fléaux qu'attirent les iniquités de la terre, et d'obtenir, par l'intercession de la Sainte Vierge et des Saints, la préservation ou la cessation des maladies, la conservation des moissons, en un mot, de fléchir la justice divine.

La procession de dimanche prochain se rendra de la Cathédrale à la chapelle de Notre-Dame-du-Rempart par la rue de Bruxelles et reviendra à la Cathédrale par la rue Blondeau et la place Verte.

La messe des Rogations sera chantée à la Cathédrale à 12 h. (heure allemande), la messe de 12 h. 1/2 sera supprimée et remplacée par une messe basse dite à 11 h. (h. allem.).

A l'issue de la messe chantée de 12 h., la procession, présidée par Mgr le Révérendissime Evêque, sortira de la Cathédrale.

Le cortège, composé de toutes les paroisses de la ville, se formera dans la rue du Chenil (aujourd'hui rue Lelièvre) et sur la place de la Cathédrale.

Voici l'ordre du cortège : Par rangs de SIX de front se grouperont d'abord les enfants des écoles, garçons et filles, — puis les dames et jeunes personnes, — les hommes et jeunes gens, — enfin le clergé et Monseigneur, entouré de son chapitre.

Dans cet ordre et en récitant à voix haute le chapelet, on se rendra à la chapelle si chère à tous les Namurois, à Notre-Dame du Rempart, la Vierge Immaculée, Protectrice de la Ville de Namur, pour lui demander de nous continuer, surtout dans les circonstances actuelles, sa toute puissante protection.

Tous nous nous empresserons, sur l'appel et à la suite de notre Evêque si dévoué, de rendre cette manifestation de foi et de piété aussi complète, aussi grandiose, aussi édifiante que possible.

Pour que la mise en marche du cortège ne souffre pas de retard, les personnes qui se disposent à prendre part à la procession, sont instamment priées de se trouver sur la place Saint-Aubain, à 12 h. 1/4 (all.).

COMITE DE SECOURS

Dons remis à M. G. Devaux :

Mme Louise Godin, 500 fr.; Mme de Collombs, 500 fr.; M. Goemaere-Tillieux, 100 fr.; M. et Mme G. Legrand, 50 fr.; Concert au théâtre, 10 fr.

LIGUE DU COIN DE TERRE. — M. Goemaere, président du Coin de Terre, nous informe qu'il a reçu les souscriptions suivantes : Mme Louise Godin, 200 fr.; Mme de Collombs, 200 fr.

Œuvre de la soupe — Namur

Dons hebdomadaires : M. le chanoine Henry, 6 fr.; Dames distributrices de la soupe, 52 fr. 38.

Dons mensuels (5e vers.) : MM. L. Dallemagne, 50 fr.; P. Fallon, 25 fr.; Mme Wesmael-Charlier, 25 fr.; M. L. Witteveen, 50 fr.; Sœurs de Notre-Dame, 20 fr.; Me G. Monjoie, 20 fr.; M. E. du Pierreux, 10 fr.; Anon., 115 fr.; Anon. ,100 fr.; Anon., 100 fr.; Anon., 20 fr.; Anon., 20 fr.; M. Ch. Geno, 20 fr.; Sœurs de Ste-Marie, 20 fr.; M. le Dr Bibot, 5 fr.; M. le Dr R. Wodon, 5 fr.; M. A. Chisogne, 10 fr.; M. L. Huart, 5 fr.; Anon., 5 fr.; M. J. Balon-Perin, 2 fr. 50.

Dons une fois donnés (8e liste) : M. J. Thirionnet, 10 fr.; M. et Mme V.Delvaux (2e vers.), 100 fr.; M. J. Marcq (2e vers.), 50 fr.; M. E. Delchambre, 100 fr.; M. V. Perin, 5 fr.; M. Puffet, 50 fr.; M. N. Lamy, 5 fr.; M. Ch. J. Marsily, 20 fr.; M. F. de Collombs, 50 fr.; Banque Générale Belge (2e vers.), 500 fr.; M. L. Frère-Delhaye, 5 fr.; M. H. Delanois (4e vers.), 12 fr. 50; Mme J. Lambert, 12 fr. 50; Anonyme, 5 fr.; M. Ch. Angelroth, 5 fr.

Dons en nature : Banque Centrale de Namur : 5000 kg. pommes de terre (2e don); M. Loise-Defoin : 25 kg. pommes de terre.

Section agricole du Comité provincial d'alimentation

Secrétariat : 9, place de la Gare, Namur

Avis concernant les inscriptions pour denrées agricoles. — Il est rappelé que, pour être valablement inscrites, les demandes de denrées agricoles (*maïs, son de froment, tourteaux, semences agricoles, etc.*) doivent se faire de la manière suivante :

1. *Ville de Namur :* Les habitants remettent directement leurs commandes au secrétariat susdit.

2. *Communes de Jambes* et de *Saint-Servais* et *communes des cantons de Namur-Nord et de Namur-Sud :* Les intéressés remettent leurs demandes à l'administration communale; MM. les bourgmestres en transmettent les totaux au bureau central.

3. *Pour toutes les autres communes de la province :* a) Les intéressés remettent leurs demandes à MM. les bourgmestres; b) La demande collective de chaque commune est remise (à l'occasion des réunions régionales) par les bourgmestres à MM. les présidents des comités cantonaux; c) Lors des réunions hebdomadaires, à Namur, MM. les présidents des cantons remettent directement au Secrétariat central les commandes de leurs cantons, avec désignation des communes inscrites.

De cette manière, à l'exception de la ville de Namur, seront seules valables les demandes parvenues au bureau par l'intermédiaire : a) de MM. les bourgmestres (pour les communes de Jambes et St-Servais et les communes des cantons de Namur-Nord et de Namur-Sud); b) de MM. les délégués cantonaux (pour les autres cantons de la province).

LE CONSEIL DE PRUD'HOMMES de Namur siégera en audience publique lundi 26 avril courant, à 10 heures (h. centrale), au local actuel de ses séances, place Arthur Boriée, 21.

LIGUE DU COIN DE TERRE (EXTENSION). — Les membres du sous-comité de Bouge sont informés qu'une conférence pratique sera donnée le vendredi 23 courant, à 2 h. 30 (h. centr.), dans les jardins du comité, par M. Philippart, jardinier en chef de la ville. Le même jour, à 4 h., visite des jardins de la rue de Balart, et à 5 h., route de Hannut, conférence pour les membres du sous-comité de St-Nicolas, par le même conférencier. (Communiqué.)

LA SOUPE

On en a bien parlé, de la soupe, depuis le début de la guerre !

De tout temps, d'ailleurs, la soupe a eu de fervents amateurs; rares sont les personnes qui, à un repas au moins, ne désirent pas en en avoir.

En France, dans la majeure partie des régions, elle constitue la base du premier repas: la soupe bien épaisse, mitonnée de tranches de pain, remplace le café au lait des campagnes flamandes.

La *menestra*, qui est la soupe préférée des Italiens, est aussi mangée le matin; on y mêle du fromage rapé.

Et l'école de Salerne dit à propos de la soupe en vers de militon :

Ne méprisez pas le potage
Rien ne nourrit davantage
Ni ne fournit [illegible]
Pour prévenir [illegible] ...urs.

HAMOIS-EN-CONDROZ. — Des escarpes sont venus voler au presbytère de Hamois-en-Condroz la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 avril. Ils étaient à plusieurs et armés et ont cambriolé toute la maison.

AUVELAIS. — Grand pèlerinage à Ste-Brigitte, le 1er dimanche du mois de mai.

Messes des pèlerins à 8 h. et à 9 h. 30. Exercices pieux. Autres messes paroissiales à 6 h. et à 11 h. 30.

NECROLOGIE

— On nous fait part du décès, survenu à Châtelet le 18 courant, de M. **Edmond PIRET-GOBLET**, avocat, sénateur, né à Namur le 21 septembre 1829.

Porteur de la rosace de grand officier de l'Ordre de Léopold, M. Piret était le doyen d'âge du Sénat et, à ce titre, lui échut l'honneur de présider plusieurs fois la haute assemblée à l'ouverture de sa session.

Avec M. Piret, disparaît un grand philantrope et un généreux mécène. Président du Bureau de bienfaisance, il était aussi membre de la Commission administrative des Hospices civils, de l'Ecole industrielle, de l'Ecole de musique, de la Banque Populaire, institutions dont il fut l'un des principaux fondateurs. Il présidait aussi, depuis plus de 40 ans, la Société Royale des Fanfares Guioz. Toute sa vie fut consacrée aux œuvres charitables, d'éducation, de moralisation et utilitaires. Son nom vénéré sera toujours prononcé avec respect.

Nous présentons à sa famille nos vives condoléances.

Ses funérailles ont été célébrées dans la plus grande simplicité le jeudi 22 courant, à 10 h. du matin, en l'église des SS. Pierre et Paul, à Châtelet.

Vu les circonstances, il n'a pas été envoyé de lettres de faire part, le présent avis en tient par conséquent lieu.

— On nous prie d'annoncer la mort de M. **Joseph NANIOT**, trésorier du Conseil de fabrique de l'église de Flawinne, vice-président de la Société la Sécurité, décoré de la Médaille industrielle de 2e classe, né à Flawinne le 14 mars 1859, et y pieusement décédé le 21 avril 1915.

Le service, suivi de l'inhumation, aura lieu le samedi 24 courant, à 10 h. 1/2 (all.), en l'église de Flawinne. Réunion à la mortuaire, place de l'Eglise, à 10 h. 1/4.

— On nous prie d'annoncer la mort de Mme **Joseph HENEAUX**, née **Eléonore DEFOSSE**, négociant en chaussures à Andenne. L'enterrement aura lieu vendredi 23 courant, à 3 h. 1/2 (all.), en l'église d'Andenne.

— On nous annonce la mort de M. **Gustave-Charles ORBAN**, peintre, époux de **Mme Georgina HANSOTTE**, né à Namur le 5 décembre 1879, y décédé inopinément le 20 avril 1915, administré des sacrements de N. M. la Ste Eglise.

Les absoutes, suivies de l'inhumation dans le caveau de la famille, au cimetière de Belgrade, seront dites le jeudi 22 avril, à 5 h. (h. centrale), en l'église paroissiale St-Joseph. Réunion à la maison mortuaire, 49, rue Rogier, à 4 h. 1/2.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— On nous prie d'annoncer la mort de Mme **Louis HEUSLING**, née **Catherine BOUCHAT**, née Aux Tombes le 6 décembre 1861, pieusement décédée à Lives le 19 avril, munie des sacrements de la Ste Eglise. L'enterrement a eu lieu ce matin, en l'église paroissiale de Lives. Il n'a pas été envoyé de lettre de faire part.

— Mme Georges Dupuis-Delcorps, Mme Dupuis-Joiret remercient les amis et connaissances des nombreuses marques de sympathie dont ils ont été l'objet à l'occasion du décès de **M. Georges DUPUIS**, enlevé si prématurément à leur affection.

— Les familles Lebay et Massaux remercient les amis et connaissances des marques de sympathie leur données à l'occasion de la mort de leur regretté parent, **M. l'abbé LEBAY.** Les familles ont été particulièrement touchées de la reconnaissance des paroissiens d'Annevoie; les habitants ont prouvé que le souvenir de leur ancien curé était resté vivant parmi eux.

— Le service anniversaire pour le repos de l'âme de Mlle **Marie HENNUY** sera chanté le lundi 26 avril, à 9 h. 1/2, en l'église paroissiale d'Emines.

— Lundi 26 avril, à 10 h. 1/2 (all.), une messe de quarantaine pour le repos de l'âme de **M. Fernand DEFFENSE**, mort pour la Patrie le 26 août, à Haecht, sera célébrée en l'église de Bovesse.

Dernières Nouvelles

La Chine et le Japon

Stockholm, 20. — Le gouvernement chinois commence à prendre des mesures de précaution.

— On mande de Pékin : Les chefs des divisions des différentes provinces ont été chargés de donner le nombre exact des troupes se trouvant sous leurs ordres. Les officiers et les soldats ne reçoivent plus de congé, par décision du ministre de la guerre. Le président Yuan Chi Kai eut, dans ces derniers jours, des conversations importantes avec les ministres de la guerre et de la marine.

L'Amérique et le Japon

St-Pétersbourg, 20. — On mande de Washington au « Rjetsch » : Le gouvernement a demandé à Tokio la cause de l'envoi des masses de troupes vers la Chine. Le Japon n'a pas encore donné de réponse.

Amsterdam, 20. — On mande de Pékin à Reuter : Les Etats-Unis ont chargé leur ambassadeur à Pékin de remettre une note au gouvernement. Cette note prouve qu'il existe entre les Etats-Unis et la Chine certains traités et que l'Amérique ne désire nullement apporter des changements à ces traités.

La flotte anglaise dans la mer du Nord

Francfort, 20. — Un vapeur norwégien, arrivé de France à Narvik, annonce que son navire a rencontré la flotte anglaise hier dans la mer du Nord. Les Anglais ont inspecté son navire.

Dans l'entretemps, un sous-marin allemand parut dans la direction du sud.

Un Anglais, qui se trouvait à bord du vapeur, donna immédiatement un signal à l'escadre qui s'en alla à toute vapeur. Le capitaine déclara encore qu'il avait aperçu un zeppelin au-dessus de Blyth, en quittant l'Angleterre.

(« Düss. Gen. Anz. », 21).

La flotte allemande

Le « Times » dit qu'au cours des mois de guerre la flotte allemande a dû s'augmenter de plusieurs grosses unités et pouvoir, par les constructions nouvelles en cours au début des hostilités, au remplacement des croiseurs perdus.

En avril 1914, la flotte allemande comportait 33 unités de combat, abstraction faite des navires de type inférieur spécialement affectés à la défense côtière. A l'heure actuelle, la flotte doit être plus forte qu'il y a un an. Notamment au cours du présent mois, 4 nouveaux cuirassés ont dû être lancés : le « Kronprinz », du programme de 1912 ; le « Markgraf », le « Kœnig » et le « Grosser Kurfürst », du programme de 1911 ; cela porterait à 17 le total des dreadnoughts. Il est à présumer, ajoute le « Times », que le nouveau commandant en chef de la flotte, l'amiral von Pohl, ne restera pas inactif.

Dans l'Ouest-Africain allemand

Le Cap, 20 avril. — Les troupes de l'Union occupèrent dimanche Secheim, un point des chemins de fer de l'Ouest africain allemand.

Le général Kaulbars à Belfort

Genève, 20. — Les journaux de Lyon annoncent : Le général russe Kaulbars a visité la forteresse de Belfort. Il inspecta, accompagné du commandant de la forteresse, différents forts et l'organisation militaire de la place.

Communiqué turc

Constantinople, 21. — Sur le front du Caucase, il ne s'est rien passé d'important.

Deux croiseurs cuirassés ennemis ont hier, d'une grande distance, lancé, par intervalles et sans succès, plus de 100 obus contre nos batteries dans les Dardanelles; nous n'avons pas jugé nécessaire de répondre à leur feu.

Les Anglais qui campaient au sud de Ahvaz (en Perse) furent attaqués par nos troupes le 12 avril au matin et, après un combat qui se prolongea jusque dans l'après-midi, ils furent forcés de se cacher dans les retranchements de leur camp.

Le feu que nos batteries ouvrirent contre 4 de leurs navires, 2 grands et 2 petits, et contre 2 canots automobiles, endommagea 2 de ces bateaux.

Nous avons eu un soldat tué et 10 blessés. Les pertes de l'ennemi ne sont pas encore connues.

Représailles

En réponse à la manière dont on traite en Angleterre les équipages de sous-marins prisonniers, dix officiers anglais, parmi lesquels le fils de l'ancien ambassadeur à Berlin, ont été transférés à Magdebourg en cellules.

(« Mün. Neuest. Nachrichten », 17).

Le général Joffre

Pour ceux qui l'ignoraient encore, disons que le général Joffre appartient à une famille très catholique. Sa mère faisait partie du Tiers-Ordre franciscain. Lui-même est catholique de naissance. Il fut baptisé le 23 janvier 1852 à Rivesaltes.

Des aviateurs français survolent le sud du Grand-Duché de Bade

Steinem, 20. — Un aviateur lança ce matin trois bombes dans les environs de l'abbaye de Hagelberg-Weitenau Steinem-Höllstein.

Ces bombes ne firent pas de dégâts importants. Personne ne fut atteint.

Lörrach, 20. — Vers 7 h. du soir, trois bombes ont de nouveau été lancées dans les environs de la gare, qui n'occasionnèrent pas de dégâts.

Personne n'a été blessé. (Köln. Zeit., 21).

Bâle, 20. — Hier, à 10 1/2 h. du matin, on pouvait voir d'ici un aéroplane français qui, suivant la frontière suisse, apparut au-dessus de St-Denis. On le bombarda du pont de Hueningen. Il continua son vol dans la direction d'Istein. (Düsseld. Gen. Anz., 21).

— A la date du 20 avril, les six divisions de l'armée belge étaient commandées :

La 1re, par le général Bernheim; la 2e par le général Drubbel; la 3e, par le général Jacquet; la 4e, par le général Michel; la 5e par le général Lechat; la 6e, par le général De Ceuninck.

FAITS DIVERS

LE BEURRE devient de plus en plus cher. On recommande le mélange suivant : 150 grammes de bon beurre, 50 grammes de farine, 1 cuiller à soupe de sel de cuisine, un demi-litre de lait, 2 œufs. Il paraît qu'on obtient ainsi un beurre excellent, qui se conserve, et dont les ménagères se lècheront les doigts. Rien n'empêche d'essayer.

LE CHATEAU DE CHAMBORD. — Rotterdam, 19. — L'antique château royal de Chambord, un des plus beaux et des plus importants manoirs de France, est la propriété du prince autrichien de Parme. Depuis le commencement de la guerre la question de savoir quel devait être le sort du château a déjà été plusieurs fois agitée. Le conseil général du département de la Loire vient d'émettre le vœu que la propriété soit frappée de saisie judiciaire.

GARROS PRISONNIER. — L'agence Wolff nous a appris que l'aviateur français Garros a été fait prisonnier lors d'un atterrissage forcé, aux environs d'Ingelmunster.

Roland Garros est un des aviateurs les plus célèbres. S'adonnant à la mécanique aérienne dès sa prime jeunesse, il devint bien vite un aviateur expérimenté.

Il serait superflu de citer le palmarès du roi de l'air. Il fut de l'école de Beaumont, Védrines, Chavez, Wynmalen, etc., et se distingua au premier rang dans toutes les épreuves aériennes.

Ses performances dans le Circuit Européen, dans ses grands voyages de capitale à capitale, sont encore présentes à la mémoire de tous ceux qui s'intéressent au sport et au tourisme aériens.

On se rappellera que le bruit de la mort de Garros avait couru dès le début de la guerre, à la suite d'une attaque contre un dirigeable allemand aux environs de Toul.

LE CADEAU D'UNE AMÉRICAINE A L'ALLEMAGNE

Trois trains-ambulances viennent d'arriver à Francfort. Ils se composent chacun d'une grande automobile avec deux remorques, pouvant transporter 17 blessés légèrement atteints ou 10 hommes grièvement blessés ou encore 20 malades. Un de ces trains est destiné au corps d'armée du kronprinz, un autre aux troupes de von Hindenburg et le troisième au 18e corps d'armée. L'initiative de ce cadeau a été prise par Mme Taylor, une Américaine résidant à Francfort.

VILLE DE GAND

Emprunt de 70,000,000 de francs (1895)

92e tirage. — 10 avril 1915

40 séries chacune de 25 pièces remboursables à partir du 1er juillet 1915 :

10	3203	3353	3941	4010	5204
5239	58.9	6181	7714	8505	10804
11357	11412	12029	12291	13543	14675
16049	16985	17369	17609	18417	18742
18806	19794	19912	20534	20862	20932
21422	22270	22386	22859	25259	25606
25941	26067	26836	27863		

Les primes sont échues aux nos suivants :

Série 14675, n. 18 remboursable par fr. 100,000
Série 10804, n. 24 — 1,000
Série 21422, n. 8 — 500
Série 3353, n. 9; série 5239, n. 15 — 250

Sont remboursables par 150 francs :

S.	n.	S.	n.	S.	n.	S.	n.
10	24	3941	1	5239	21	5239	24
7714	13	8508	23	16049	4	16049	21
[illegible]	14	18732	14	18806	21	20534	1
[illegible]	7	25606	23	25941	21		

Tous les autres numéros compris dans les séries ci-dessus, sont remboursables au pair.

CORRESPONDANCES

— *Renseignements demandés.* — J.-B. Pirson se trouve en France et est en b. santé; Edmond Pisvin, mar.-log. art. fort. Namur, pris. à Namur, est prisonnier à Munster; Théodule Thibaut, sold. id. id.; Alphonse Gyselinx, id. id.; Fernand Thirand, serg. art. fort. pris à Namur, est à Soltau; Adelin Adam, sold. 1er chass. à pied, pris à Namur, id.; Edmond Renauld, sold. 13e lig., pris à Bioul, id.; Alph. Leroy, 45e inf., pris à Givet, est à Zossen (Brandeburg); Jules Bryssens, id., id.; Edmond Charlier, sold. 13e lig., pris à Neuville, est à Alten-Grabow (Saxe).

— *Lettres* arrivées au journal pour Mme Emile Goffaux, à St-Roch (Fosses); Mme Dricot-Alsire, à Mazée; M. Jacob Renard, id.

— Une partie de villa (bords de la Meuse), avec lits pour 4 à 5 personnes, cuisine garnie, charbon gratis, jardin avec potager de 25 ares est offerte gratuitement pour toute la durée de la guerre.

— C. Marcoux-Noël, à Perwez, a reçu nouvelles de son fils René, prisonnier à Celle, l'informant qu'il est en bonne santé, et qu'il a reçu 5 mandats, paquets et colis postaux.

LE PREMIER CANON DE 42. — Le professeur allemand Hermann Hasse prépare une monographie de la maison Krupp. Dans ce livre, l'historiographe allemand publie des notes sur le fameux canon de 42, le terrible démolisseur de forteresses. M. Hasse dit que ce canon fut exposé à l'Exposition Universelle de Chicago en 1893. Ce canon n'est donc pas une nouveauté.

ON demande à acheter poney, belles allures, gar. sûr, harnais et demi-tonneau, essieu coudé, roues non caoutchoutées, préf. avec capote, tout en très bon état. Ecrire A. Abinet, Mont-sur-Marchienne. 5332

PERDU à Jambes, le 21, du magasin de ravitaillement à la re d'Enhaive, porte-monnaie contenant 35 francs. Rapp. contre réc. au bur. du jl. 5401

LA place de **chantre-organiste,** à l'église de Statte (Huy), est vacante. S'adr. avant le **15 mai,** à M. le curé de Statte. 5358

Départ pour Bruxelles
6 francs par personne
Braeck le plus confortable, le plus rapide. Départ tous les samedis, à la Poule d'Or, 115, re de Fer, à 8 h. (all.). Arrivée à 4 h. (all.). Prend marchandises à prix réduits. 5360

Les personnes désirant aller dans n'importe quelle localité s'adressent à M. Lonnoy, 24, rue Henri Blès, Salzinnes. 2138

ON dem. JARDINIER, 30-40 ans, marié, pet fam., conn. tes les branches du métier. S'adr. 48, re Wilmart, Châtelineau. 5339

BON COCHER DOMESTIQUE, connaissant service intérieur, est demandé. S'adr. rue Wilmart, 48, Châtelineau. 5384

Mr sér., nombr. rel., ss emploi dep. la guerre, ch. à repr. bne mais. Pr. adr. bur. jl. 5209

MENAGE sans enfant, jardinier et servante à tout faire, demande place concierge. Ecrire H. P., bur. du jl. 5377

FILLE à tout faire, parlant allemand, dem. place. Adr. bur. jl. 5380

JEUNE FILLE, anglaise, dem. place emploi quelconque. Ecrire M. D., bur. du jl. 5396

PERSONNE veuve, ayt servi 2 ans, dem. pl. à tt faire ou fille de quart. Adr. bur. jl. 5378

Pressé. — On dem. bonne servante-cuisinière. Bonnes références. Adr. bur. jl. 5393

ON demande une femme d'ouvrage, 37, rue Henri Lemaitre. 5374

FILLE de la campagne, 16 à 17 ans, est demandée comme servante pour ménage de 2 personnes, 13, rue du Parc, à La Plante. Se présenter à partir de 2 h. (all.). 5379

ON demande, pour le 1er mai, une bonne servante, logeant chez elle. S'adr. chez Mme Narvaez, rue de Fer. 5373

ON dem. de suite, Bd d'Herbatte, 29, Brasserie de l'Etoile : bonne servante, sér.; bon soutireur et laveur de bouteilles. 5346

ON dem de suite une bonne servante, 138 avenue des Acacias, Jambes. 5347

ON dem. une bonne servante, fille ou veuve, 30 à 40 ans, sachant lessiver, un peu cuisine. Adr. bur. jl. 5316

On dem. pers. âge mûr, mais.cath.camp., cuis. bourg., diriger mén. Ecr. 5678, bur. jl. 4891

Quartier et chambres garnies à louer. Belle situat. Prix modérés. Adr. bur. jl. 5383

A LOUER appart. garni : 2, 3 ou 4 pièces, proximité gare. Conditions avantageuses. Ecrire G. X., bur. du jl. 3330

BAIL A REMETTRE. — Pr le 15 juin, Belle maison à louer, 5 p. rez-de-che, 1 étage, annexe, jardin, avec ou sans écurie. S'adr. rue Patenier, 39, Salzinnes Namur. 5078

A louer belle maison, 9 pièces, rue Delimoy, à Namur. S'adresser à M. Guyot, re Henri Lecocq, 60, Namur. 11588

PATURES A LOUER, 4 hect., bon état, eau, hangar, surveillance. S'adr. Wilmet, Fonds de Lustin. 5188

HUY Maison 8 pièces, situation saine, loyer 400 fr. Vu circonstances, se louerait sans bail, che de Statte, 17, Huy. 5083

Maison à louer présentement, très bien placée, quartier St-Aubain. Facilité pour la durée du bail. Ecrire P. D., bur. jl. 5248

A LOUER, pr le 1er mars 1916, **ferme de Foresse** (Bonneville), 25 hect, dont 10 en pât. clôt. et alim. d'eau, S'adr. 6, re Jupin, Salzinnes-Namur. 5343

Belle maison à louer, avec rem. et jardin, à Gedinne, conv. pr rent. ou empl. Libre au 15 mai. S'adr. Cyr. Gérard, à Patignies. 5361

A LOUER de suite, maison de ferme ou de comm., préced. succ. de la firme Delbaize sit. à Baileux (centre) lez Chimay, compr. corps de logis, 2 étables, caves, four, fournil, jardin, etc. On peut louer 3 hect. de pât. S'adr. à M. Jules Fostier, propr. à Gonrieux-lez Couvin, ou à M. Huaux, garde champ. de et à Baileux. 5362

POUR CAUSE DE DEPART
Commerce à remettre (petite reprise facile). S'adr. rue Vallée, 46, Châtelineau. 5381

FERME. A louer la bonne ferme de la Folie, sise commune de Fosses d'une cont. de 90 hect. Jouiss. le 1er mai 1915, S'adr. pr traiter, à Me Monjoie, not. à Namur, ou à Me Franceschini, notaire à Fosse. 5322

FERME DE 20 HECTARES
prairies, vergers, pâtures, terres labourables S'adr. à M. Prosper Bauduin, Fagnolles. 5307

A LOUER de suite VASTE MAISON et dépendances. S'adresser Pirlet R skin, à Jehay-Bodegnée. 5227

MAISON A LOUER, rue de Dave, 82 Jambes. S'adr. au no 70. 5184

MONSIEUR, honor., ch. appart. garni, confort., ds maison sér. et tranq Ecr. en conf. R. D., re du Cavalier, 56bis, Charleroi. 5313

Arrivage d'Huile d'olive, Lard, Jambons, Graisse de bœuf, Chocolat, Pain d'épices, Farine, etc *Au Soleil*, re Patenier, 25, Salzinnes.

Maison EMILE, 6, rue de la Halle, 6 (Saint-Jean)
Samedi, à 9 h. matin et 6 h. soir, **Grande Vente à la Criée** (Bœufs et Veaux tués à l'abattoir de Namur. — Aperçu des prix précédents : bouilli, 1 20 à 1,50 le kilo; carbonnades, 1,50 à 1,80; rôtis, 1 80 à 2 20; hachée, 1,20 le kilo. **Assistez tous à la vente** 5402

A LOUER de suite, à Durnal, maison, grange, écurie, jardin et prairie remplis d'arbres fruitiers y attenant, convenant pour tout commerce.
S'adresser à JH Viroux, à Maffe, ou à Me Schlögel, notaire à Ciney. 5370

A LOUER, pr en jouir de suite, meublée ou non, **belle maison** comprenant garage, jardin, four, poulailler, écurie, située à l'arrêt du tram, à Tinlot, convenant pour rentier, docteur, etc. Pour renseign., s'adr. à M. Lamarche, à Tinlot. 5371

A LOUER, Moustier-s/S., maison avec jardin emmur. (côté église, école, maison comm.), actuell. occ. par prêtre retraité. S'adr. Mme Marchand-Magis. 5388

Photographie à la min. pr passep., **0,65** les deux. HOTEL du MIDI, re Godefroid. 5403

Placement des Eaux de la Ville
Installations sanitaires
LÉON DEHAN, PLOMBIER ZINGUEUR
10, RUE RUPPLÉMONT, 10, NAMUR

OCCASION. On demande plusieurs VELOS. Adr. bur. jl 5382

ON dem. à acheter PIANO, 200 à 300 fr. Ecrire R. J. 6, bur. du jl. 5264

BOIS pour CHARBONNAGE
Environ 300 m3 sapins. — Livraison rapide. Château Honnay, Pondrôme. 5107

VOITURES. Plusieurs différentes à vendre bon marché. Rue de Bruxelles, 70, Dampremy-Charleroi. 5140

BOIS A BRULER (Gros & Détail)
J. D., rue Pepin, 85. 5225

2,000 SACS A VENDRE
1 fr. 30 pièce. Pour renseignements, s'adresser Ledieu, Hôtel de la Gare, Namur. 5342

FLOCONS DISPONIBLES
2,000 kilos, à partir de 20 fr. le kilo
16, rue de l'Ange, 16. NAMUR 5359

CLOTURES IDÉALES
POTEAUX en béton armé (système breveté)
A. Deffense-Goffaux, St-Denis-Bovesse 5376

CUIRS. ***BRUTOUT*** GEMBLOUX (station)
Croupons lissés, bonne qualité, sans marque, sans défaut, à 5 fr. 50, 6 fr. et 7 fr. le kilo. Collets lissés, 3.25. Flancs id., 2.40. 5387

LE soussigné Henri MARNEFFE, Bd Isabelle Brunell, informe le public qu'il ne reconnaît plus les dettes que sa femme, Florentine Gérard, aurait ou pourrait contracter, ayant quitté le domicile conjugal depuis le 5 avril courant. H. MARNEFFE.

Blanchisserie Namuroise
Rue de Balart, 47, lave sans mordant, blanchit et sèche en plein air. 5355

Photographie. Réassortiment en plaques. — Papiers et Cartes postales Gevaert. — *Prix modérés.*
Maison MARTIN-BURY, 7, rue de Dampremy, 7, CHARLEROI. 5161

HUILES pour salades, 1.000 litres en magasin; 3 fûts pétrole; 5,000 litres huile épurée; toile en jute pr emballage, panier, etc.; 1.000 k. vaseline pr cuir et soul.; torch., couv. Re du Président.35, Namur.4014

La Raffinerie Tirlemontoise
prie sa clientèle de **NAMUR** et de la **province** de s'approvisionner à son dépôt établi chez M. DETHIER, entrepreneur de transports, **Boulevard du Nord, NAMUR.**
Conditions : minimum de vente, 1.000 kilos. Vente au grand comptant net. Magasins ouverts de 8 1/2 h. à 17 heures.
S'adr. au dépositaire général, C. HONHON, à NAMUR. 2996

MODE NOUVELLE. — Eté 1915
Beau choix de journaux du **Chic Parisien** pr tailleurs et tailleuses. Dem. le nouv. patron complet, taille 44, joli mod. pr la sais., à 2,75. Patrons sur mesures. Bustes. Ecole de coupe
Mme J. DE GEHET-DE COSTER
17, rue de la Croix, NAMUR
Ouverture des cours de coupe ts les lundis. 4726

Maison LEFEVRE - JANNE
Che de Dinant, 278, NAMUR
Poteries et matériaux pour constructions
Spécialité de pots à fleurs
CARREAUX CERAMIQUES
en grand assortiment, **aux prix d'avant la guerre** 4195

INDUSTRIELS. — NÉGOCIANTS
3 fûts pétrole; 500 l. huile épurée pr éclairage; 1,000 k. huiles et graisses industr.; 500 k. savon mou et dur; 500 k. vaseline et huile pr le cuir. Prix av. Re du Président.35. Namur 3496

J'achète BOUTEILLES VIDES, fonds greniers, caves, objets mobiliers. J.-B. STEVENART, rue Marie Henriette, 34, NAMUR. **Me rends à domicile.** 5247

Cercle Belge des Comptables
Union professionnelle reconnue
se met gracieusement à la disposition de MM. les membres des Tribunaux et du Barreau, et de MM. les chefs de maison, à l'effet de leur procurer le concours d'éléments offrant toutes garanties d'honorabilité et de capacités pour tous travaux comptables : établissement et tenue de comptabilités, redressements, inventaires, bilans, expertises, liquidations et toutes écritures de bureau.
Prière d'adresser les demandes **rue Wezy, 121, à Jambes, ou rue de la Dodane, 10, à Namur.** 2488

HOTEL ROME, NAMUR
Ravitaillement pour revendeurs
Jambons du pays, d'Ardenne et de Hollande; Tomates; Petits Pois; Citrons; Saucissons de Boulogne et Gouda; Saindoux; Savon blanc extra. — GROS 1/2 GROS. 5183

Banque d'Escompte et de Change
ARMAND HUBERT
20, rue Godefroid, 20, NAMUR
Escompte d'effets de commerce. — Prêts sur titres, hypothèques, bons de réquisitions, livrets d'épargne et sur toute garanties. — Achat et vente d'actions et obligations. — Encaissement et achat de coupons. — Caisse d'épargne, intérêts 4.80 %. — Achat de billets français. — Vérification des tirages. 3789

TABACS, ***Cigares Cigarettes***
USINE A VAPEUR (*maison fondée en 1890*)
F. CABEAU-CADOR
15 17 19, re de la Chapelle (prolongement de la re Ernotte) **St Servais (NAMUR)**
Dépôt de PAIN D'EPICES RENWART première marque. 4691

CAFES, LARD, JAMBONS, etc.
Grande réduction pour revendeurs
BOTHY ZEPHIR
Avenue Prince Albert, 35 37, NAMUR 5[illegible]

La Raffinerie Tirlemontoise
vient d'ouvrir un dépôt à GIVET, avenue de la Gare, chez M. Albert Borgniet, camionneur.
Pour tous renseignements, s'adresser à son représentant, maison du dépôt. 4816

Enveloppes & Chambres à air
Englebert, Hutchinson Wolber 5288
pour revendeurs sans majoration de prix
Louis SUETENS, Fleurus

Ravitaillement
Pâte d'Italie, Vermicelle, Nouilles, Fécule, Huile d'olive, Graisse de Bœuf, Saindoux, Margarine en vrac 1/4 kil. et 1/2 kil., Savon en paquet, Chocolat, Sucre, Café disponible
Arrivage de Riz et Haricots. 5279
Hôtel du Nord, 13, rue Mathieu, NAMUR

CHAUX HYDRAULIQUE
Les fours à chaux JULES DE JAIFFE, au Mazy (Gembloux), peuvent fournir toutes commandes de chaux en roches. 4763

Bureau de Publicité Michel Citroen
21, boulevard d'Herbatte, NAMUR 3629
Annonces tous les journaux. Traductions

SEL fin spéc. pr beurre, par quant. de 10 000 kilos, 8 fr. rendu franco gare, sacs perdus. SEL blanc no 2, 6.25 fr. les 100 kilos.
S'adr. Oscar Geno, à Auvelais. 5372

ACTUELLEMENT
Complets tailleur pour Dames
doublés soie, à **65 fr.** *sur mesure*
Costumes & Pardessus pr Hommes
à **45 fr.** *sur mesure*
tissus et fournitures de 1er choix
AU DOME DES HALLES
CHARLEROI 5301

MAISON DE CONFIANCE
DEMENAGEMENTS à forfait pour tous pays
Voitures-Wagons capitonnées
E. DETHIER
Agence en douane, expéditions, camionnages
BOULEVARD DU NORD
NAMUR

CORSETIERES — MERCERIES
Vous pourrez trouver chez nous ttes les fourn. pr conf. de corsets, tissus, jarret., baleines, etc Dépôt de fabriques. Prix de Bruxelles, Mme DAVID, 35, rue du Président, Namur. 1874

Cyclistes! Les VELOS de la FABRIQUE **C. Lefebvre, Ciney,**
sont les plus renommés, ils sont les mieux finis: les moins chers, ils durent 3 fois autant que d'autres; pédalier indéréglable et inusable.
Catalogue gratis sur demande.
Même maison : Rue En Rhée, près la grotte de Montfat, Dinant. 4450

CHANGE. Georges DEVAUX
5, place de l'Ange, NAMUR
Achète aux meilleurs cours les billets français
4110 **et les florins hollandais**

PIANOS — VIOLONS
Atelier spécial pour la réparation
ACCORD & POLISSAGE
Félix DEFUIN, 47, rue Rogier, 47, NAMUR 4914

ENTREPRISES GÉNÉRALES
de travaux publics
et de constructions civiles
Expertises de bâtiments
Ve Leblanc-Fontaine & fils
(Maison fondée en 1888)
79-81, boulevard d'Omalius, NAMUR
Menuiserie, serrurerie, ferronnerie, plafonnage, plomberie, zinguerie, installations des eaux et du gaz, salle de bains et tous travaux intérieurs. 5.84
Plans et devis sans augmentation de prix

Papiers Peints
La Mon Debasin-Tillieux a transféré ses magasins de la pl. d'Armes à la re de l'Ange, 62.
Meubles — Tentures — Literies
Réparat. de meubles anciens et modernes. 5071

CUIRS. ***Fabrique de Tiges et de Guêtres***
Ancienne Maison REMY-DUTOY
Succ. Félix DUMONT
rue Emile Cuvelier, 77-79, NAMUR
Cuirs semelles, Croupons lissés, Collets et Flancs, Croutes, Cuirs pour bourreliers, Peausseries, Empeignes noires et jaunes. 5169
Fournitures générales pour chaussures.
Même maison : Maroquinerie & Art. de voyage

Vous trouverez à la Vinaigrerie **A. Sonville Patigny,** che de Waterloo, 83-85, Namur, vinaigres d'alcool, de pommes et de vin à des **prix modérés.** 4359

Déménagements
Tapissières capitonnées pour route et ch. de fer Camionnag s. Gros roulages. Agence en douane
H. LATOUR
Rue Dellmoy, 9-11-13 (face gare march. et Passerelle) NAMUR

RAVITAILLEMENT en GROS
Cafés; Lard du pays; Riz; Chocolat; Graisse; Pâtes d'Italie; Huiles à salade extra; Bougies, etc., etc. — *Maison de confiance.*
V. VERPOORTEN, 26, rue de Namur, HUY.
(gare vicinal) 4527

DINANT
Maison ABSOLONNE
MODES pour DAMES
Réinstallée rue Grande
(*près la pharmacie Ferage*) 4076
Grand choix de chapeaux garnis et fournitures pr modes. **Prix spéciaux pr modistes**

ECREMEUSES — VELOS
MACHINES à COUDRE
10,000 flacons d'huile jaune et blanche
A VENDRE. — *Prix très réduit*
S'adr. 35, re du Président, NAMUR. 4951

Carbure, Fers & Métaux
Fonderie, **Poutrelles,** Tôles, **Zincs,** Aciers **Tuyauterie et Raccords, Robinetterie** pour Eau, Gaz, Vapeur, Acétylène
M. GÉRARD
28, rue St-Nicolas, 28, NAMUR
Charbon de forge. **Tôles galvanisées** pour toitures économiques. Clôtures. Brancards de voitures. **Fers à cheval.** Becs acétylène de tous modèles. Articles pour entrepreneurs, maréchaux et carrossiers. 4977
28 RUE SAINT NICOLAS, 28

Etude de Me C. MONJOIE, notaire, à Namur

Pour cause de cessation de culture
VENTE PUBLIQUE
DU BEAU MOBILIER AGRICOLE
DE LA FERME DE JETTE-FOOZ
à Cognelée-Champion
Jeudi 6 mai 1915, à 1 heure de relevée (h. centrale), M. Victor Godart, cessant toute exploitation agricole, fera vendre en la ferme de Jette-Fooz, à Cognelée, commune de Champion, par le ministère et à la recette de Me Georges Monjoie, notaire à Namur :
1. 9 magnifiques chevaux et poulains, dont : 1 entier de 4 ans, fils de Baryton du Jonquoy, inscrit au Stud-Book sous le no 41266; 2 pouliches de 2 ans, également inscrites au Stud-Book; 5 poulains de 1 an : 2 entiers et 3 pouliches; 1 hongre croisé hors d'âge.
2. 12 bêtes à cornes.
Les chevaux et les bêtes à cornes de la ferme de Jette-Fooz sont, à juste titre, très renommés.
3. Attirails de labour. — Rien réservé. —
Au comptant avec 10 p.c. ou à 6 mois de crédit avec 15 p.c., moyennant caution très solvable et bien connue du notaire, mais pour les objets adjugés au-dessus de 100 fr. seulement.
Visite : Les écuries et étables de la ferme pourront être visitées le jour de la vente à partir de 9 heures du matin.
La ferme de Jette-Fooz est située à 20 minutes des arrêts de Marchovelette et chemin du Fort, du vicinal Namur-Forville. 5278

Etude de Me DEBOUCHE, notaire à Gembloux.

A LOUER, **pour en jouir de suite :** Belle propriété, comprenant : maison de maître, avec dépendances, jardin potager et d'agrément, ensemble sis à Gembloux, mesurant environ 40 ares. 4913
Pour traiter, s'adresser à M. le Dr Nihoul, à Petit-Waret, ou en l'étude de Me Debouche.

Etudes de Mes FRANCESCHINI, notaire, à Fosses, et MORIMONT, notaire, à Saint-Gérard.

VENTE D'UN TRES BON MATERIEL DE FERME
à Fosses
Mercredi 28 avril 1915, et le lendemain, s'il y a lieu, chaque jour à 1 heure (heure centrale), à la requête de MM. Pierre Larose, frère et sœur, fermiers à « La Folie », Fosses, Mes Franceschini, notaire à Fosses, et Morimont, notaire à Saint-Gérard, procéderont à leur recette, à la vente du bon matériel de ferme dont détail suit :
a) 15 bons chevaux dont : 6 juments pleines ou suivies de leurs poulains; 4 pouliches de 3 ans; 1 hongre de 2 ans; 4 poulains d'un an.
b) 30 bêtes à cornes dont : 10 vaches laitières pleines ou vêlées; 12 génisses de 1 à 3 ans, dont 4 pleines; 2 taureaux de 1 et 2 ans; 3 bouvillons de 1 et 2 ans; 3 veaux.
2 truies, 3 nourrains; 2 chiens policiers; 50 poules et coqs; 4 canards, 10 ruches Layens.
Matériel agricole : 2 chariots à chalis et à beniats; 2 tombereaux système Frennet; 1 camion; 2 moissonneuses-lieuses « Albion »; 2 faucheuses « Albion »; 1 semoir système Frennet à 14 rangs; 3 doubles-brabant; 1 breack; 3 rouleaux en pierre; 1 rouleau à picots; 3 griffons; 3 herses en fer; 2 huches; 1 hache-betteraves; 2 tarares; bascule à bétail et autre.
Une turbine Mélotte, presque neuve; une barotte système « Victoria »; accessoires de laiterie.
1700 mètres de clôture à 4 ronces et piquets en fer à 3 m. de distance.
A 6 mois de crédit moyennant solvabilité ou caution bien connues des notaires. 5367

Etude du notaire MORIMONT, à Saint-Gérard.

Magnifique sapinière, sise canton de Fosses, à vendre par soumission.
Ouverture : Jeudi 6 mai, à 11 heures (h. c.), en l'étude.
Envoi de cahier des charges sur demande. 5[illegible]

Etude de Me H. PHILIPPART, notaire, à Durbuy.

VENTE PUBLIQUE DE FUTAIE SUR PIED
à Durbuy
Le jeudi 29 avril 1915, à 2 heures après-midi (heure centrale), le dit Me Philippart procédera à la vente publique de la futaie de chênes et hêtres ci-après :
Bois de Viné, commune de Septon, 83 lots comprenant 201 arbres.
Bois d'Air, même commune, 14 lots, comprenant 54 arbres.
Bois d'Attrain, commune de Tohogne, 18 lots comprenant 44 arbres.
S'adresser pour renseignements au dit notaire et pour visiter les coupes, au garde Jules Leboutte, à Palenge.
La vente se fera à Durbuy, à l'Hôtel Albert.
A crédit, moyennant caution solvable. 5368

COMMUNE DE CRUPET

VENTE DE FUTAIE A CRUPET
Jeudi 29 avril 1915, à 2 heures (h. centrale), en la salle communale, le Collège échevinal procédera à la vente publique de 13 marchés de belle futaie.
Pour renseignements, s'adresser à M. P. Daffe, brigadier-forestier, à Crupet. 5369

Etude de Me LANGE, notaire, à Havelange
Ministère de Me FRAIPONT, notaire, à Marchin

VENTE D'UN BEAU MATERIEL AGRICOLE
à St-Lambert (Paithe)
Le vendredi 23 avril 1915, à 1 heure, M. François Fiasse vendra :
a) 7 chevaux dont 3 juments et 2 hongres.
b) 29 bêtes à cornes dont 15 vaches et génisses pleines, 5 génisses, 5 bœufs, 3 veaux, 1 taureau de 2 1/2 ans primé.
c) Attirails de labour : 2 chariots, 1 tombereau, 1 charrette, extirpateur, herses, charrues, etc. etc.
d) Faucheuse Walter Woot.
e) Meubles-meublants.
Vu les circonstances, la vente se fera au comptant avec 10 p.c. de frais. 5143

Etude de Me SCHLOGEL, notaire, à Ciney

La vente annoncée d'un matériel de ferme appartenant à M. J. Viroux, de Maffe, n'aura pas lieu. 5306

DOMAINES DE RAMEZÉE ET DE CASTELLANE
Barvaux-Condroz
VENTE PUBLIQUE DE MAGNIFIQUE FUTAIE
Le dit notaire vendra. Pour Mlle la baronne M. de Vivario de Ramezée, 44 lots de baliveaux, chênes et essences, chênes et divers.
Pour M. V. de Foestraets : 30 lots. 5219
Le jeudi 29 avril, à 2 h., à Barvaux-Condroz.

Etude de Me Alb. LAURENT, notaire, à Beauraing

VENTE PUBLIQUE D'UN MOBILIER AGRICOLE
Lundi 26 avril 1915, à midi, à Maisoncelles, Wiesme, Me Albert Laurent vendra publiquement, à sa recette, à la requête de la famille Dumont-Picot :
6 bêtes à cornes, dont : 3 vaches pleines; génisse de 2 ans, pleine, et 2 bouvillons d'un an.
Attirails de labour. 4448

Etude de Me L. DUQUESNE, notaire, à Lobbes.
BOIS DE PINCEMAILLE ET DE WAUHUT
sous Vellereille-lez-Brayeux
VENTE PUBLIQUE DE BELLE FUTAIE
Mardi 4 mai 1915, à 2 heures, en l'Hôtel du Nord, à Lobbes (Station), requête de M. Roussille, Me Duquesne vendra publiquement : 208 lots de superbe futaie, essences chêne, frêne, picard, orme, bouleau et autres.
La plupart des arbres ont une circonférence et une élévation remarquables. Exploitation facile.
Au comptant, avec 8 p. c. de frais. Crédit moyennant 10 p.c. de frais, mais seulement aux adjudicataires qui, préalablement à la vente, auront fourni références et caution solvable et connue.
Pour visiter les marchés, s'adresser au chef-garde Alphonse Delhaye, à Vellereille, près de la gare de Fauroeulx. 5256

Camionnages & Déménagements
S'adresser 4, rue Pepin, Namur. 5261

Grande Fabrique de Meubles
E. RICHELET
rue du Président, 17, NAMUR
Pour cause de transformation, grand rabais sur tous les meubles en magasin. Achat, vente, échange de toutes espèces de meubles, pianos, lustres, etc., entreprise de ventes publiques On peut visiter les magasins sans acheter. 5025

L'Association Mutuelle Momentanée contre les risques de guerre pour l'arrondissement de Huy-Waremme est transformée à partir de ce jour en **direction régionale pour l'arrondissement de Huy Waremme de l'Association mutuelle belge industrielle et commerciale de Bruxelles.**
Pour renseignements, s'adr. aux bureaux : 36, rue Sous-le-Château, Huy. 5317

BACHES pour chevaux et camions.
BACHES en location et d'occasion.
CARTON bitumé.
[illegible] ES en bois p[illegible]
S'adr. re du [illegible] 5497

Verres à vitres, Glaces
Verres spéciaux de toutes espèces, découpés exactement à dimensions.
MASTIC. — BOUTEILLES 3666
Maison Jacques DEPELSMAKER, Charleroi

Emile DEHENEFFE
ARCHITECTE
Faubourg Saint-Nicolas (Plomcot), NAMUR

Tuiles Hollandaises "Mulden"
(1er choix). — « Calcydro » **CHAUX GRASSE** hydratée en poudre et tous autres Matériaux de Construction. EN VENTE à la Soc. Anon. des Ciments Portland et Carreaux, avenue Prince Albert, 3, NAMUR. 5133

Mr DOCQUIR, courtier en **cafés** des meilleures firmes hollandaises et s'y rendant régulièrement, se tient à la disposition de sa clientèle. A également disponible un beau choix en crus, torréfiés et en sirop W. G.
Rue Ernotte, 17, NAMUR 5281

V. MARCQ-GERARD
Quincaillier, 59, rue des Brasseurs, NAMUR
Grand stock de **carton** pour toitures.
Fours portatifs à cuire le pain véritable « **Pléters** ».
Formes à pain, Carbure, Lampes acétylène, Coffres-forts, Lits, Crins, Flocons, Toiles à matelas. — Articles de ménage, Poêlerie, etc.
Mes camions font la remise à domicile aux revendeurs. 5251

Taille d'arbres, entretien de jardins
MEUNIER, jardinier, 16, rue Delimoy. 5154

LE CABINET DENTAIRE
DE
M. A. STERN
Chirurgien-Dentiste
est transféré de la rue Pepin, 35, 8761
à la rue Rogier, 59

Placement des Eaux de la Ville et du Gaz
Jules BISTER, 8, rue Godefroid
INSTALLATIONS SANITAIRES 4066

DENREES COLONIALES, MAISON de GROS
Cafés crus et torréfiés; Jambons fumés, Saucissons, Saindoux, Riz, etc. Prix avant. 4026
84 Léon DELAHAUT Bd de la Meuse, Jambes **84**

FOURS PORTATIFS
en tôle galvanisée et briques réfractaires à l'intérieur pour cuire 4, 6, 9, 12 ou 15 pains de 2 kilos. 4597
TRES PRATIQUES & UTILES
vendus à très bon marché
Francq - Nisolle
79, rue du Marais, 79, GOSSELIES
Conditions spéciales pour revendeurs.

Sels Lithinés SOHET
EFFERVESCENT
Préviennent et guérissent
Arthritisme, Goutte, Rhumatisme, Gravelle Affection des reins et de la vessie
Le flacon pour 20 litres : 1 fr 50 Pharm. SOHET, 15, rue de Marcinelle, Charleroi. 5300

FABRIQUE DE MASTIC
Emile GOMEZ
Courcelles-centre (lez-Charleroi)
Forte quantité toujours disponible. 4636

CENDRÉES DE CHAUX
pour agriculture et maçonneries, disponibles
Fours à Chaux d'Asty-Moulin
SAINT SERVAIS-NAMUR 1439

SOC. ANONYME DES FONDERIES ET ACIERIES
Ce de Bourlers
MM. les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 20 mai 1915, à 2 heures, au siège social, à Bourlers.
Ordre du jour :
1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires; 2. Approbation du bilan; 3. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires; 4. Nomination ou réélection d'un administrateur et d'un commissaire sortants; 5. Communications.
Pour assister à l'assemblée, se conformer à l'art. 28 des statuts. Le dépôt des titres se fait à la Banque Générale du Centre, à Chimay. 5385

SOCIETE ANONYME DES CHARBONNAGES DE HAM-SUR-SAMBRE ET MOUSTIER
à Ham-sur-Sambre
Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu à Charleroi, le lundi 10 mai 1915, à midi (h. centrale), « Hôtel Sieberiz ».
Ordre du jour :
1. Rapports des administrateurs et commissaires;
2. Présentation et approbation du bilan arrêté au 31 décembre 1914;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4. Nominations statutaires et éventuellement nominations complémentaires d'administrateurs.
Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 34 des statuts. Le dépôt des titres aura lieu au siège social, à Ham-sur-Sambre; à la Banque du Crédit Général Liégeois, à Liége, Bruxelles et Charleroi; à la Banque de Huy, à Huy; à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles.
5375 *Le Conseil d'Administration.*

SOCIETE ANONYME DE MERBES-LE-CHATEAU
L'administration a l'honneur de convoquer les actionnaires à l'assemblée générale qui aura lieu, au siège social, à Merbes-le-Château, mardi 18 mai 1915, à 11 heures.
Ordre du jour :
Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires; Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes; Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires; Tirage au sort d'obligations; Nominations statutaires; Divers.
Pour assister à l'assemblée générale, MM. les actionnaires sont invités à se conformer à l'article 45 des statuts. Le dépôt des actions peut s'effectuer au siège social, à la Banque Centrale de Namur, et à la Société Générale de Belgique à Bruxelles. 5073

FABRIQUE DE BOULONS DE LA BLANCHISSERIE
à Marcinelle, Société anonyme
L'assemblée générale ordinaire qui, par suite des circonstances, n'a pu être tenue à la date statutaire, aura lieu le 3 mai 1915, à 11 h. 30, au siège social.
Ordre du jour :
1. Rapports des Conseils d'administration et de surveillance;
2. Examen et approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes;
3. Décharge à donner aux administrateurs et commissaires;
4. Nomination ou réélection d'un administrateur et d'un commissaire en remplacement de membres sortants et rééligibles;
5. Nomination d'un administrateur en remplacement d'un membre décédé;
6. Nominations dans le Conseil de surveillance.
Pour assister à l'assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer aux statuts. Le dépôt des titres pourra être effectué à la Banque de Charleroi, à Charleroi, et au Crédit Général Liégeois, 64, rue Royale, à Bruxelles.
Le Directeur commercial, *L'administr.-délégué,*
Osc. LEFEBVRE. Emile MASUL.

Directeur-Propre, Victor DELVAUX, Namur.